

2014
2018

PLAN D'ACTION

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



2014
2018

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3	PLAN D'ACTION		EN RÉSUMÉ	35
INTRODUCTION	4	<i>L'eau</i>	7		
		<i>L'air</i>	11		
		<i>Le sol</i>	15		
		<i>La biodiversité</i>	19		
		<i>L'énergie</i>	23		
		<i>La qualité de vie</i>	27		
		<i>Les matières résiduelles</i> ...	31		
		<i>Les actions transversales</i> ..	33		



AVANT-PROPOS

En novembre 2008, la Ville de Gatineau adoptait sa première politique environnementale sous le thème : « **Une ville verte à la portée de la main!** ».

Cette politique comporte quatre orientations :

- faire preuve de leadership,
- agir dans une perspective de développement durable,
- sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement et l'engagement,
- contrôler et mettre en œuvre et renforcer la réglementation.

De ces grandes orientations, découlent 32 objectifs et 74 actions réparties selon les sept grands thèmes de la Politique soit : l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, l'énergie, la qualité de vie et les matières résiduelles qui constituent le plan d'action 2009-2013. À terme, un bilan des réalisations comprenant des recommandations pour le nouveau plan d'action a été réalisé.

Le plan d'action 2014-2018 réaffirme l'engagement de la Ville de Gatineau en matière d'environnement en poursuivant certaines actions, mais aussi en adoptant de nouvelles façons de faire afin de respecter les grandes orientations de la Politique environnementale de la Ville.

« Moi, je garde espoir. Les solutions existent.
Il nous appartient de les appliquer. »

– David Suzuki
Généticien et écologiste

INTRODUCTION

En 2008, la Ville de Gatineau se dotait d'une Politique environnementale et d'un plan d'action 2009-2013. Les grandes orientations de la Politique environnementale, les objectifs et les moyens qui ont été mis en œuvre permettent à la Ville d'assurer son leadership et d'agir concrètement afin de minimiser les impacts sur l'environnement. Le bilan du plan d'action 2009-2013 témoigne de l'ensemble du travail accompli par la Ville de Gatineau sur les sept thèmes de la Politique environnementale, soit l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, l'énergie, la qualité de vie et les matières résiduelles.

L'édition 2014-2018 du plan d'action de la Politique environnementale s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis 2009. Ce dernier a été réalisé en collaboration avec les services municipaux et les membres de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable. Le nouveau plan d'action comporte 53 moyens qui permettront d'atteindre les objectifs de la Politique.

Depuis l'adoption du plan d'action 2009-2013, de nouvelles politiques, plan de gestion, plan directeur, etc., ayant un lien avec les sept thèmes de la Politique ont été adoptés et mis en œuvre par l'administration municipale. La Politique environnementale vise à chapeauter l'ensemble des actions municipales à

caractère environnemental et souhaite intensifier ses interventions dans le cadre du présent plan d'action. En ce sens, il concentrera ses efforts dans la réalisation de nouveaux projets qui seront complémentaires aux actions prescrites dans les processus de planification coexistants. Ainsi, ce nouveau plan d'action s'inscrit dans une logique de responsabilisation accentuée des services municipaux en collaboration avec le Service de l'environnement.

Afin de poursuivre les efforts en matière d'environnement, ce nouveau plan d'action met l'accent sur l'amélioration des façons de faire. Une quinzaine de moyens ont été déterminés par les services municipaux afin de modifier nos comportements à l'interne. Dans la perspective d'une amélioration continue et de la création d'un système de gestion environnementale; la Ville de Gatineau manifeste concrètement son ambition quant à l'amélioration de la qualité de l'environnement selon une approche systémique.

Afin de faciliter la reddition de compte et de constater l'atteinte des objectifs fixés par la Politique environnementale, ce deuxième plan d'action introduit des cibles et des indicateurs clés de performance qui permettront de suivre et

« Notre environnement et notre attitude
sont le résultat de nos choix. »

– Daniel Desbiens
Écrivain et ingénieur québécois

de communiquer l'état d'avancement des moyens déployés. Ce suivi permettra à la Ville de Gatineau d'ajuster le plan d'action au cours de sa mise en œuvre. Cela permettra également d'améliorer la communication sur les résultats obtenus et d'offrir un portrait explicite des réalisations aux citoyens et aux employés municipaux.

Une enveloppe budgétaire annuelle de 295 000 \$ est allouée à la mise en œuvre du plan d'action 2014-2018. À cela s'ajoute le financement du Fonds Vert qui permet d'encourager les initiatives du milieu favorables à la réalisation des objectifs de la Politique environnementale. Le Fonds Vert encourage et initie tous les partenaires à participer à réduire l'impact sur notre territoire des actions d'aujourd'hui sur les générations futures.

Le plan d'action intègre le concept des projets exemplaires afin que la Ville de Gatineau se présente comme un modèle à suivre pour ses citoyens et ses employés. Il s'agira alors de familiariser la population avec des concepts et/ou des techniques développés favorables à la préservation de l'environnement. Ces vitrines environnementales serviront ainsi de plateformes de diffusion qui sensibiliseront et éduqueront les Gatinoises et les Gatinois afin de stimuler le changement et l'engagement envers notre environnement.

C'est dans ce contexte que la Ville de Gatineau s'engage à nouveau dans la réalisation du plan d'action 2014-2018 de sa Politique environnementale.

LÉGENDE :



Nouveau
moyen



Moyen
interne à
l'administration



Moyen déjà
existant

Plan d'action

L'EAU

L'eau est une richesse importante pour la Ville de Gatineau et sa bonne gestion, soit une gestion intégrée est primordiale afin de préserver cette ressource. Par gestion intégrée, la Ville entend la préservation de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux de ruissellement. La Stratégie d'économie d'eau potable (SEEP) du Gouvernement du Québec et le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées vont encadrer la gestion des eaux de l'ensemble des municipalités québécoises.

À ce chapitre, la Ville s'engage à atteindre six objectifs par la mise en œuvre de sept moyens. Outre les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés, la quantité d'eau potable consommée, le pourcentage de perte potentielle du réseau et la qualité de l'eau de nos cours d'eau seront les indicateurs de premier niveau utilisés pour rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.





Plan d'action : L'eau

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Réduire le gaspillage de l'eau potable

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
1. Adopter et mettre en œuvre le plan de gestion de l'eau (suivi des projets d'ingénierie, mise en œuvre de la stratégie d'économie d'eau potable, suivi des surverses et mesures correctives, sensibilisation et mobilisation citoyenne)	État d'avancement	Adoption du plan et mise en œuvre	70 000 \$ (rh)					Service de l'environnement <i>Service des travaux publics, Service des infrastructures</i>

2. Protéger la bande riveraine des cours d'eau

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
2. Soutenir les programmes de renaturalisation des rives (Fonds Vert)	Nb de projets soutenus	Maintenir le soutien			En continu			Service de l'environnement <i>SUDD</i>

3. Offrir et distribuer en tout temps une eau potable de qualité

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
3. Diffuser les résultats analytiques (registre MDDEFP)	Le nombre de diffusions/semaine	Diffusion une fois par semaine			En continu			Service de l'environnement

4. Participer activement à la gestion durable des bassins versants

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
4. Soutenir les activités des organismes de bassin versant	Montant en \$ de soutien aux OBV	Maintenir le soutien	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Service de l'environnement <i>SUDD</i>



**5. Optimiser l'assainissement des eaux et protéger les plans d'eau ainsi que les sources d'eau potable
Planifier une meilleure gestion du drainage et contrôler les rejets des eaux usées dans le réseau pluvial et les cours d'eau**


Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
(1). Adopter et mettre en œuvre le plan de gestion de l'eau.	Voir moyen 1	Voir moyen 1	Voir moyen 1					Voir moyen 1
5. Mettre en œuvre un programme visant à capter les eaux de ruissellement (élaboration d'un guide, soutien technique aux citoyens, etc.)	Nombre de maisons avec mesures	200 maisons ayant posé des actions/an	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	Service de l'environnement
6. Définir et réaliser un projet exemplaire pour la gestion des eaux de ruissellement	Réalisé ou non	Réalisation du projet		30 000 \$				Service de l'environnement <i>Service des infrastructures, SUDD</i>

6. Améliorer la gestion des neiges usées

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
7. Collaborer à la réalisation du programme de viabilité hivernale en développant le volet environnemental	État d'avancement	Adoption et mise en œuvre			En continu			Service des travaux publics <i>Service de l'environnement</i>

Plan d'action

L'AIR



Sous le thème de l'air, plusieurs enjeux sont regroupés : la promotion du transport durable, la réduction des émissions des gaz à effets de serre (GES) ainsi que la lutte au smog. La planification du territoire et, par le fait même, des modes de transport est encadrée dans le nouveau Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la Ville et plus précisément dans le Plan de déplacements durables (PDD) qui le complète. Le SADR vise la réduction de 430 000 tCO₂eq des émissions de GES d'ici 2020. Le PDD a comme ambition de diminuer de 11 % les déplacements en auto à l'heure de pointe du matin par la promotion de l'ensemble des autres types de déplacements (marche,

vélo, covoiturage et transport en commun). Au niveau des activités municipales, par le biais du Plan de réduction des GES (PRGES), la Ville s'est fixée comme objectif de réduire de 15 % ses émissions de GES d'ici 2015, et ce par rapport à 2009, pour un total de 3 780 tCO₂eq.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte de trois objectifs par la mise en œuvre de huit moyens, outre les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés, le volume des émissions des GES émis par les activités corporatives et de la collectivité seront les indicateurs de premier niveau utilisés pour rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.





Plan d'action : L'air

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Caractériser et diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par la Ville et la collectivité

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
8. Développer un outil d'aide à la décision valorisant une hiérarchie de réductions des émissions des GES	Réalisé ou non	Adoption et mise en œuvre du principe		0 \$				Service de l'environnement
9. Mise en œuvre du Plan de réduction des gaz à effets de serre	ICP PRGES	Cible du PRGES		0 \$				Service de l'environnement <i>Service des travaux publics, Service des infrastructures</i>
10. Réaliser un inventaire de l'ensemble des émissions des GES et valider les mesures de réduction	Réalisé ou non	Réalisation de l'inventaire		35 000 \$				Service de l'environnement

2. Poursuivre l'amélioration de l'offre de transport en étroite collaboration avec les différents partenaires Réduire les déplacements automobiles et encourager les modes actifs de transport tels que la marche et la bicyclette

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
11. Soutenir le Centre de gestion des déplacements de Gatineau MOBI-O	État d'avancement du plan d'affaires	Suivi du plan d'affaires	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Service de l'environnement
12. Collaborer à la mise en œuvre du PDD en développant le volet sensibilisation du plan	À définir selon les outils qui seront développés	Conception de la campagne de sensibilisation	40 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	Service de l'environnement SUDD <i>Service des communications</i>



2. Poursuivre l'amélioration de l'offre de transport en étroite collaboration avec les différents partenaires Réduire les déplacements automobiles et encourager les modes actifs de transport tels que la marche et la bicyclette

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
13. Adopter et mettre en œuvre le Plan de déplacement des employés (PDE)	Réalisé ou non	Adoption du plan	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	15 000 \$	Service de l'environnement
	ICP PDE	Cible du PDE						
14. Évaluer la pertinence d'implanter un réseau de bornes électriques dans les bâtiments publics	Réalisé ou non	Dépôt d'un rapport		5 000 \$				SUDD <i>Service de l'environnement et service des infrastructures</i>

3. Participer à la lutte au smog

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
15. Faire connaître et encourager les bonnes pratiques quant au chauffage au bois	Réalisé ou non	Développer une page web	0\$					Service de l'environnement <i>Service des communications</i>

LE SOL

La préservation du sol passe par la planification du territoire urbanisé, mais aussi par celle des terres et des activités agricoles de la gestion des terrains contaminés. Le schéma d'aménagement et de développement révisé a comme objectifs d'urbanisation de structurer le territoire par la consolidation des pôles existants et la création de nouveaux pôles le long des corridors de transport en commun rapide et de favoriser le développement des activités agricoles sur tout le territoire.

Le plan d'action 2014-2018 vise l'atteinte de trois objectifs, principalement en collaborant à la mise en œuvre du SADR et du plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA), outre les cibles et les indicateurs de suivi des deux moyens propres à ce thème, l'atteinte des cibles de densité établie dans le SADR permettra de mesurer la préservation du sol.





Plan d'action : Le sol

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Limiter l'étalement urbain

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
16. Collaborer au comité interservices pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement et du développement révisé (SADR)	État d'avancement du SADR	La mise en œuvre du SADR			En continu			SUDD Service de l'environnement

2. Poursuivre la protection et la mise en valeur des terres agricoles

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
17. Collaborer au comité interservices pour la mise en œuvre du plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)	État d'avancement du PDZAA	La mise en œuvre du PDZAA			En continu			SUDD Service de l'environnement
18. Encourager le développement de l'agriculture de proximité (Fonds vert)	Nombre de projets soutenus	Maintenir le soutien			En continu			Service de l'environnement SUDD
19. Définir et réaliser un projet exemplaire pour la promotion de l'agriculture de proximité	Réalisé ou non	Réalisation du projet	10 000 \$					Service de l'environnement



Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

3. Étudier la faisabilité afin de mettre en valeur les terrains contaminés

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
20. Collaborer au comité interservices pour la mise en œuvre du SADR	État d'avancement du SADR	La mise en œuvre du SADR			En continu			SUDD Service de l'environnement

LA BIODIVERSITÉ

La préservation des milieux naturels et la naturalisation des milieux urbanisés sont des préoccupations importantes pour la population gatinoise. Le Plan de gestion des milieux naturels englobé dans le schéma d'aménagement et de développement révisé et accompagné du Plan de gestion des arbres et des boisés (PGAB) sont des acquis du plan d'action 2009-2013 de la Politique environnementale.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte de trois objectifs par la mise en œuvre de sept moyens, outre les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés, le nombre d'arbres plantés par année et le pourcentage de surface de milieux naturels protégés seront les indicateurs de premier niveau utilisés pour rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.





Plan d'action : La biodiversité

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Favoriser la préservation des arbres et des boisés

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
21. Assurer la mise en œuvre du plan de gestion des arbres et des boisés (PGAB)	Ratio boisé de conservation/ boisé de protection et d'intégration	Augmenter de 50 % le ratio de boisé de conservation						Service de l'environnement Service des travaux publics SUDD, service des communications
22. Poursuivre le programme de don d'arbres aux citoyens	État d'avancement du PGAB	La mise en œuvre du PGAB			En continu			



2. Protéger et mettre en valeur les milieux humides et les cours d'eau

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
23. Collaborer à la mise en œuvre du plan de gestion des milieux naturels (PGMN)	Ratio milieux humides protégés/ milieux humides totaux	Préserver 85 % des superficies de milieux humides	En continu					SUDD Service de l'environnement
24. Développer et adopter le plan d'action de la gestion environnementale du lac Beauchamp	Réalisé ou non	Faire adopter le plan d'action		25 000 \$				Service de l'environnement Service des travaux publics SLSDC
25. Collaborer au projet de revitalisation et de développement écoresponsable du ruisseau de la Brasserie	État d'avancement	La réalisation du projet	En continu					SUDD Service de l'environnement
26. Définir et réaliser un projet exemplaire pour mise en valeur des bassins de rétention	Réalisé ou non	Réalisation du projet			15 000 \$			Service de l'environnement Service des travaux publics, SUDD

3. Identifier et protéger les espèces et les habitats à statut précaire

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
27. Développer une charte visant à faire connaître, à préserver, à restaurer et à gérer la biodiversité et les milieux naturels	Réalisé ou non	Adoption de la charte			5 000 \$			Service de l'environnement Service des communications

L'ÉNERGIE

La Ville de Gatineau vise la réduction de la consommation d'énergie, par des mesures d'efficacité énergétique, de constructions écologiques et en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables. Le Plan des mesures d'efficacité énergétique (PMEE) et la Politique d'habitation ont des visées très précises quant à cet objectif.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte de quatre objectifs par la mise en œuvre de sept moyens, outre les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés, la consommation d'énergie municipale et de la collectivité totale et par type d'énergie seront les indicateurs de premier niveau utilisés pour rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.





Plan d'action : L'énergie

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Construire et rénover les bâtiments municipaux selon des principes écologiques

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
28. Adopter une directive municipale incitant les nouvelles constructions ou rénovations à intégrer des principes écologiques	À déterminer	Réalisé ou non		0 \$				Service de l'environnement Service des infrastructures
29. Engager la Ville à utiliser le bois local comme composante dans la construction d'édifices publics, lorsque c'est pertinent	Nb de projets	Augmentation de l'utilisation	0 \$					Service de l'environnement Service des infrastructures

2. Optimiser la consommation d'énergie pour les usages municipaux

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
30. Collaborer à la mise en œuvre du plan des mesures d'efficacité énergétique (PMEE)	GJoules/m ²	À déterminer			En continu			Service des infrastructures Service de l'environnement

3. Soutenir des mesures encourageant la construction de bâtiments écoénergétiques et en environnement bâti durable

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
31. Collaborer à la réalisation de la Politique d'habitation en intégrant un volet environnemental	État d'avancement	La mise en œuvre de la Politique d'habitation			En continu			SUDD Service de l'environnement



4. Favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
32. Adopter la réglementation et faire la promotion des modifications	Réalisé ou non	Adoption du règlement	0 \$					SUDD <i>Service des communications</i>
33. Soutenir le déploiement d'équipements utilisant des énergies renouvelables pour les activités municipales	Le volume d'énergie fossile consommé par la Ville	Réduction de consommation d'énergie fossile	En continu					Service des travaux publics Services des finances <i>Service de l'environnement</i>
34. Définir et réaliser un projet exemplaire favorisant la diversification des sources d'énergie	Réalisé ou non	Réalisation du projet				45 000 \$		Service de l'environnement <i>Service des infrastructures, SUDD</i>

LA QUALITÉ DE VIE

La tranquillité, l'harmonisation des milieux naturels et bâtis, la gestion des espèces envahissantes permettent aux Gatinoises et aux Gatinois d'améliorer leur qualité de vie. L'adoption du Plan directeur des infrastructures récréatives et sportives et communautaires (PDIRSC) qui se veut un outil administratif de gestion et de planification des infrastructures permettra à la Ville de répondre aux besoins de sa population en tenant compte des ressources humaines et financières disponibles.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte de six objectifs par la mise en œuvre de 11 moyens, les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés permettront de rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.





Plan d'action : La qualité de vie

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Aménager équitablement des parcs et espaces verts sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins des générations présentes et futures

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
35. Collaborer à la planification de l'aménagement des parcs, des espaces verts et des sentiers piétonniers par l'écologisation des opérations et des aménagements des parcs en réalisant un guide de bonnes pratiques	Réalisé ou non Nombre d'employés formés	Réalisation du guide				5 000 \$		Service de l'environnement Service des travaux publics, infrastructures, SUDD et SLSDC

2. Améliorer la convivialité et la sécurité dans les villages urbains

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
36. Collaborer à la mise en œuvre du PDD et du SADR	État d'avancement	La mise en œuvre du PDD et du SADR			En continu			SUDD Service travaux publics, infrastructures et environnement



3. Favoriser l'accès aux rivières et l'aménagement public des rives

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
37. Augmenter le nombre de participants au projet de nettoyage	Nombre de participants	Augmentation de 25 %, le nombre de participants	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	Service de l'environnement Service des communications et partenaires externes
38. Adopter une vision et une stratégie pour l'accès aux berges sur la base d'un portrait de la situation	Réalisé ou non	Vision adoptée par le CM					50 000 \$	SUDD SLSDC et Service de l'environnement

4. S'adapter aux changements climatiques

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
39. Faire un portrait des points de vulnérabilité pour le territoire de Gatineau et élaborer un plan d'adaptabilité aux changements climatiques	Réalisé ou non	Adoption du plan	0 \$					Service de l'environnement Service sécurité incendie et SUDD

5. Maintenir et intensifier les mesures visant à réduire la pollution sonore

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
40. Faire adopter et mettre en œuvre le plan d'action sur les nuisances sonores	À déterminer	À déterminer	0 \$					SUDD



Plan d'action : La qualité de vie

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

6. Lutter contre les espèces envahissantes sur les propriétés publiques et privées et contrôler les espèces nuisibles

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
41. Développer et mettre en œuvre un cadre de gestion des pesticides	Réalisé ou non	Adoption et mise en œuvre		10 000 \$				Service de l'environnement Service des travaux publics
42. Adopter les moyens de contrôle pour lutter contre les espèces envahissantes (l'herbe à poux) et revoir les façons de faire à l'interne	% d'espace avec des mesures de contrôle	Amélioration des mesures de contrôle	0 \$					SLSDC Service de l'environnement, Service des travaux publics et Services des infrastructures
43. Mettre en œuvre une stratégie pour la gestion des oiseaux nuisibles sur les plages et les espaces publics	Nombre de bernaches	Diminution des nuisances liées aux populations résidentes			10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	Service de l'environnement Service des travaux publics, infrastructures et SLSDC
44. Développer et mettre en œuvre un plan d'action pour la gestion des plantes nuisibles (inventaire, cartographie et priorisation des espèces à traiter)	État d'avancement	Adoption			40 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Service de l'environnement Service des travaux publics
45. Renforcer l'application du règlement sur les nuisances	Nombre de constats émis	Augmentation de 25 %, le nombre de constats émis						Service de l'environnement

LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des matières résiduelles est encadrée par le gouvernement provincial qui invite les municipalités à adopter des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR). La révision du PGMR est prévue en 2014 et 2015 pour l'adoption d'un nouveau plan à l'automne 2015.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte d'un seul objectif; soit la mise en œuvre du PGMR. Les indicateurs de performance seront définis selon les objectifs prescrits dans le futur plan et s'arrimeront aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.





Plan d'action : Les matières résiduelles

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Poursuivre activement la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
46. Mettre en œuvre le PGMR et réaliser les bilans annuels	État d'avancement du PGMR	La mise en œuvre du PGMR	En continu					Service de l'environnement
47. Réaliser un plan interne de gestion des matières résiduelles (inclus dans le PGMR)					0 \$			Service de l'environnement

LES ACTIONS TRANSVERSALES

Certaines actions du nouveau plan d'action touchent l'ensemble des thèmes de la Politique et visent principalement des changements de comportements tant chez les citoyens qu'au niveau des façons de faire à l'interne.

Le plan d'action 2014-2018 vise ici l'atteinte de deux objectifs par la mise en œuvre de six moyens. Les cibles et les indicateurs de suivi de l'ensemble des moyens présentés permettront de rendre compte de l'état d'avancement du plan d'action.



Plan d'action : Les actions transversales

Nouveau moyen | Moyen interne à l'administration | Moyen déjà existant

1. Sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement et l'engagement

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
48. Créer un comité responsable d'écologiser nos façons de faire au travail	Réalisé ou non Nombre de changements de comportements	Création du comité Réalisation d'actions de mobilisation	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	Service de l'environnement et l'ensemble des services
49. Développer des mesures incitatives pour favoriser l'adoption des comportements écologiques « encouragements verts »			40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	Service de l'environnement Service des communications
50. Poursuivre les efforts de sensibilisation réalisés par la patrouille environnementale	Nombre de citoyens rencontrés/an	Augmenter le nombre de citoyens rencontrés	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$	Service de l'environnement
51. Développer et diffuser les indicateurs clés pour le suivi environnemental et réaliser des bilans annuels	Nb d'indicateurs diffusés	Diffusion des indicateurs	0 \$					Service de l'environnement

2. Mettre en œuvre des outils de gestion et de suivi

Moyens	Indicateur	Cible	2014	2015	2016	2017	2018	Responsables et partenaires
52. Inscrire l'administration municipale dans une démarche d'implantation d'un système de gestion environnementale	Réalisé ou non	Adoption de la démarche par le CM			25 000 \$	30 000 \$	10 000 \$	Service de l'environnement
53. Réaliser le bilan du plan d'action 2014-2018 et réviser la politique environnementale	Réalisé ou non	Diffusion du bilan et révision de la politique					20 000 \$	Service de l'environnement

EN RÉSUMÉ

Par l'adoption de nouveau plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale, la Ville s'engage à faire preuve de leadership en matière de développement durable. Au total, 27 nouvelles actions seront mises en œuvre, dont 13 toucheront l'ensemble des citoyens de la Ville de Gatineau et 14 viseront à améliorer nos façons de faire à l'interne. Ensemble, faisons de Gatineau : « **Une ville verte à portée de la main!** »

« Au sein de cet environnement instable et turbulent,
un seul élément reste constant : le changement. »

– Dalai Lama

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Service de l'environnement
Ville de Gatineau
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
Canada
www.gatineau.ca

